Première Année. Ottawa, (H.C.) Mercredi matin, 4 Septembre 1861. Vol. 1. No. XXIII.

Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANDAIENS DU CANADA CENTRAL.

Redigé par un Comité de Collaborateurs.

(Les Peuples se déplacent quelquefois, mais ne s'anéantissent jamais.)

J. G. Charpentier, Imprimeur.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été tranmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis résolu de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit :—"Trois bouteilles de votre salsepareille m'ont complètement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant ;—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinon de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénérisiennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douleureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit :—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement detruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grace à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médécine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérison de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals resultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—em.

LE

NOUVEAU PAIN KILLER

Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.

LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce ; et nous avons retardé l'introduction du notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public ; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

Soulagement en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES

Soulagement en Dix Minutes.

DE BRYAN.

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de* "PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs ; toutes les autres pastilles pulmonaires sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppressions.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRAYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

GRANDS REMEDES!

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wister,

Pour guérir la *Tour criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Bronches*, il faut faire usage dû

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wister,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wister

Pour guérir l'*Asmthé*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

AMERS OXICENES.

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

AMERS OXICENES.

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie : Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernières années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale ; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume véritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

DE N. H. DOWNS.

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage ; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empressent de la satisfaire. Que dire de plus? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, PASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances ; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Corphill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulaire à demande.

Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS!

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom. à la plume.

N. H. DOWNS.

BOUTEILLE D'ESSAI, 25 CENTS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

Gaz d'Eclairage,

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.

BREVETE POUR LE CANADA LE 10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Scieure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

BONAVENTURE HALL,

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dîners ou soupers de soirées.

SOUS LE PLUS COURT DELAI.

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

L'HOMME DE FER.

TROISIÈME PATRIE.

III.—*La promenade.*

(*Suite.*)

Messire Olivier montait un magnifique cheval noir sans tache. Au début de la promenade, Aubry, suivant à la rigueur les leçons du bon écuyer Jeannin, se tenait droit en selle et semblait continuer son cours d'équitation. Il avait espéré un compliment de messire Olivier. Celui-ci, cavalier accompli, mais capricieux en sa méthode, se laissait aller nonchalamment aux mouvements du cheval. Aubry, voyant qu'on ne voulait point remarquer son irréprochable tenue, étudia le pose de son compagnon. Incontinent il admira cette mollesse liée et gracieuse que le bon Jeannin n'avait pu lui enseigner ; il se tint en arrière ; il tâcha de copier : comme il était jeune et bien exercé, il réussit à peu près. Dès qu'il se crut en mesure, il poussa son cheval et prit les devants, afin de s'abandonner sur la selle à son tour et de se balancer paresseusement. Messire Olivier eut un sourir qu'Aubry ne vit point.

"Vous avez une façon particulière de gouverner votre monture, dit-il ; j'ai vu bien des cavaliers depuis que me voici de retour en Europe, je n'en ai point rencontré de plus parfaits que vous."

Aubry se rengorgea.

"Vous trouvez, mon cher sire? fit-il négligemment.

—Les dames sont de mon opinion, à ce qu'il parait, poursuivit Olivier ; j'ai surpris hier plus d'un regard....

—Fi! interrompit Aubry déjà rouge de plaisir vous voulez me railler, mon cher sire!

—Et pourquoi cela? Vous êtes jeune, noble, vaillant.... Vous avez la beauté du corps et du visage, qui vaut mieux à elle seule que vaillance et noblesse réunies.... Mon compagnon, vous avez dû vaincre déjà bien des fois au gentil tournoi d'amour?

—Point, mon cher sire, répliqua Aubry dont l'orgueil triomphant daignait faire la modestie ; je vis près de ma mère honnête, au manoir du Roz. Si j'avais, comme vous, parcouru le monde....

—Vous êtes discret, je vois cela. C'est encore une vertu que les dames apprécient. Moi, je suis clairvoyant ; ce que vous ne voulez point dire, je l'ai deviné.

—Qu'avez-vous deviné, mon compagnon?

—Pourquoi courir au loin quand le bonheur est là tout près? Le papillon inconstant et heureux vit et meure dans le même parterre. Vous êtes ici au pays breton, dans un parterre de beautés. Vous avez choisi les deux plus charmantes fleurs....

—L'une des deux au moins m'a choisi d'elle-même, murmura Aubry en qui s'exaltait la fatuité implacable des dix-huit ans.

—Vrai! s'écria le baron d'Harmoy ; laquelle?"

Aubry garda le silence.

"La brune ou la blonde? La fillette ou la demoiselle?.

—Vous savez donc tout, messire! fit Aubry enchanté ; je ne vous ai pourtant rien dit."

Voyez la gloire! Le héro du salon, le roi de la fête, le demi-dieu pour qui seul les nobles dames de l'hôtel du Dayron avaient eu des regards, messire Olivier avait daigné l'essponner. Aubry eut un instant l'espoir enivrant de faire ombrage à messire Olivier.

Celui-ci l'examinait curieusement et en dessous. Il attendait peut-être un démenti.

"Puisque vous savez tout, reprit Aubry, je dois capituler. Vous qui comptez sans doute vos aventures par centaines, vous riez de ma pénurie. Mais Berthe et Jeannine sont les plus belles jeunes filles de la contrée."

Olivier lui tendit la main bonnement.

"Pourquoi je vous affectionne, mon jeune sire, dit-il tout à coup, je n'en sais rien. Je m'étais fait serment à moi-même de ne jamais plus prendre la peine de combattre l'erreur, ce cauchemar qui étouffe l'homme aveugle et timide. Mais vous voici devant moi si jeune, si beau, si fier, que ma résolution faiblit encore une fois. Il faut que vous m'écoutiez : l'heure me presse, mes paroles seront comptées."

Tout en parlant il semblait s'orienter au bruit lointain de la mer. Les chevaux marchaient sur ce terrain marneux, coupé de flaques d'eau salée, qui sépare la terre ferme des sables de la grande grève.

Aubry le regarda. Un instant il eut la pensée de fuir : c'était son bon ange qui lui soufflait cette pensée.

Mais la voix de messire Olivier pénétrait au vif en lui comme eût fait le tranchant d'un glaive. Les yeux ardents de messire Olivier le brûlaient. Aubry voyait cet homme à travers la brume lumineuse des grèves qui environnait sa beauté d'une sorte d'auréole.

Le bon ange se tut. Aubry, subjugué, dit : "j'écoute!"

* * * * * * *

Messire Olivier parla longtemps. Quand il s'arrêta, Aubry eut pour la seconde fois l'idée de fuir, mais la honte le retint.

"Ah! dit messire Olivier le sarcasme à la bouche, vous avez peur!"

Ce fut comme un coup d'éperon aux flancs du poulain ombrageux.

"Par le ciel! s'écria Aubry, je veux voir!"

Messire Olivier se dressa sur ses étriers. Aubry pensa qu'il avait en ce moment deux fois la taille d'un homme. Messire Olivier, debout sur son cheval immobile, étendit la main vers la mer, dans l'attitude du commandement.

"Airam! prononça-t-il d'une voix impérieuse, où est Hélion?"

Un bruit sourd et profond se fit. Le brouillard déchira ses voiles avec lenteur. La mer se montra, unie comme une glace. Et dans ce miroir immense une plage enchantée se réfléta, déroulant ses pelouses fleuries, ses bosquets ombreux, ses villas de marbre, cachées à demi derrière le feuillage.

Aubry poussa un cri d'admiration et mit sa main au-devant de ses yeux éblouis.

Messire Olivier dit :

"Tout ceci appartient à ceux qui ont le cœur assez grand pour contenir deux amours!"

IV.—*Conseil ducal.*

Le duc François était à boire. Il aimait cela, le père de la reine Ane. Quand il avait bu assez, mais pas trop, c'était un prince sage et de bon conseil. La veille, nous n'avons vu que sa tente ducale sur la rive gauche du Conesnon, mais la nuit avait été bien employée. Au matin, nous trouvons tout un petit camp autour de la tente principale : le voisinage de Louis XI avait donné à réfléchir à François de Bretagne.

Du reste, quelque chose d'analogue s'était passé sur la rive normande. Le roi de France aussi avait pris frayeur du voisinage de son puissant vassal, car une douzaine de tentes entouraient maintenant la sienne. En somme, c'était la moindre suite que pût avoir Louis de Valois, et personne assurément ne pouvait s'étonner de ce surcroit.

Le duc François tenait table et conseil avec le sire de Goulaine, son sénéchal, Aymeri de Rieux, seigneur d'Ouessant, Jean de Plœuc, capitaine de la garde nantaise, M. Tanneguy du Chastel, le sire de Coëtquen, Guéneuc de Bruc, Réné de Châteaubriant, Réné de Coëtlogon et Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois.

Le duc François était jeune. Autour de lui, Tanneguy du Chastel et Dunois avaient seuls la barbe grise.

Les autres, Goulaine, Coëtlogon, Rieux, de Bruc et de Plœuc, Coëtquen et Châteaubriant, étaient de brillants soldats, orgueil de cette cour galante et riche qui n'avait alors de rivale que la cour de Charles de Bourgogne : de Plœuc surtout, beau, fier, vaillant comme tous ceux de sa race, eût cherché vainement sous les tentes françaises un chevalier qui pût lui disputer le cœur des dames.

Louis XI savait à l'occasion déployer un faste royal, et les historiens sages lui reprochent amèrement le luxe de ses représentations di lomatiques ; mais partout où il était de sa personne le luxe et la lumière manquaient. C'était un prince de demi-jour comme les coquettes qui prennent de l'âge, et, malgré ses dépenses excessives, c'était, quand l'orgueil ou l'intérêt ne le talonnait point, un roi de bouts de chandelles. Ces rois n'ont pas de cour.

"Ce Jeannin n'était-il pas écuyer de Kergarion? demanda François à Coëtquen, qui venait de parler.

—S'il vous plait, monseigneur, répondit Coëtquen, ce Jeannin est encore écuyer de Mme Reine, veuve de notre noble compagnon et frère d'armes Aubry, mort en défendant la bannière d'hermine.

—Je me souviens de cet Aubry, belle lance!..... mais je me souviens aussi de Jeannin, que je vis plus d'une fois en mon château de Nantes. Il fait avoir foi en ses paroles, d'autant qu'elles incriminent la loyauté de notre sire le roi de France, loyauté qu'on ne peut dire suspecte à moins d'outrer la courtoisie. A-t-il quelque renseignement nouveau sur le maléfice que doit nous jeter l'Ogre des Iles?

—Le maléfice, répliqua Coëtquen, pourrait bien consister en quelques gouttes de poison, versées adroitement dans votre verre."

Le duc but une large rasade.

"Ou bien, poursuivit Coëtquen, en un coup de dague porté au défaut de votre cuirasse."

Le duc de Guyenne n'avait pas encore mangé la pêche empoisonnée dont Louis XI lui fit présent et qui causa sa mort. On ne pouvait deviner ce genre de maléfice.

"Vous êtes autour de moi, messire mes fidèles amis, dit le duc, je ne crains que la volonté de Dieu.

—Monseigneur, reprit Coëtquen, ce Jeannin est dans ma tente. Il attend des nouvelles ; quand ces nouvelles seront venues pourra-t-il être introduit auprès de votre Altesse?

—Tout le monde ici l'a vu à la bataille, répondit le duc ; on l'introduira.... Continuons, je vous prie, à raisonner sur les événements. J'ai refusé l'ordre de Saint-Michel parce que les statuts limitent mon droit souverain et enchaînent mon libre vouloir. Le roi se vengera. Voyons les choses au pis, comme il le faut faire avant d'avoir sur les yeux le bandeau de l'agonie. Supposons que la Bretagne chancelante ait à tomber.... De par Dieu! messires, je me sens ferme sur mes jambes et ne parle que par hypothèse.... De quel côté, pour le bien de nos peuples, faudrait-il diriger sa chute?"

Châteaubriant, de Plœuc, Goulaine, tous les jeunes gens gardèrent le silence avec un orgueilleux sourire. Ils n'admettaient pas l'hypothèse. Pourquoi prévoir la chute? Le duc Pierre ou le duc Jean ne se serait point demandé d'avance s'il faudrait tomber à droite ou à gauche. Il n'y a qu'une manière de tomber pour un duc : face à l'ennemi, droit et mort!

Les jeunes gens avaient raison et tort ; raison en principe, tort par le fait. Etant donné par le duc François, il fallait songer à la chute possible.

A gauche l'Anglais, à droite la France : deux grands pays entre lesquels la petite Bretagne, pressée, ne se défendait guère que par la loi de l'équilibre.

Le vieux Tanneguy du Chastel attachait sur son souverain un regard triste et calme.

"Il fut un temps où la Bretagne et la France ne formaient qu'une seule et même contrée, dit-il. Je ne sais si cela était bon ; je sais que ce qui a été peut-être. Ce qui ne se peut, c'est la Bretagne anglaise : on ne jette pas un pont sur l'Océan.

—Le vassal gardé contre son maître par l'Océan est un vassal heureux, objecta le bâtard d'Orléans, qui tenait rancune à la France. Vos frères sont au pays de Galles. Le roi Edouard a des millions de sujets qui ont votre langue, vos jeux, votre origine. Ne vous donnez jamais au roi Louis justement parce que le Conesnon est guéable.

—Ne vous donnez à personne, monseigneur! s'écria Jean de Plœuc ; M. Tanneguy, notre glorieux modèle, et Dunois, le miroir de la chevalerie, ont été jeunes. M. Tanneguy a vu souvent si nos lances de Bretagne sont moins longues que les lances normandes ou poitevines. Dunois a-t-il oublié Paris, Orléans et le bûcher de la Pucelle? Dunois ne se souvient-il plus des grands coups d'épée qui le feront vivre dans l'histoire? Ni M. Tanneguy ni Dunois n'eussent parlé de la sorte avant d'avoir la tête blanche."

Le duc François but un grand verre pour ponctuer d'autant le discours de Jean de Plœuc, qui était son favori.

"Il y a du bon pourtant, murmura-t-il, dans ce qu'a dit le sire du Chastel et dans ce qu'a dit notre cousin Dunois."

Ceux-ci avaient tendu la main tous les deux à Jean de Plœuc.

"Tu as bien parlé, mon neveu, fit le vieux Tanneguy ; s'il resté beaucoup de Bretons comme toi, que monseigneur le duc suive ton conseil.

—Et, de par Notre-Dame! ajouta Dunois, nous l'y aiderons de notre mieux!

—Sans se donner, opina Coëtquen, on peut contracter alliance, le cas échéant, avec l'Anglais contre le Français, avec le Français contre l'Anglais."

Coëtquen était seigneur de Combourg ; Combourg est tout près des frontières de Normandie.

Dunois secoua la tête.

"Il y avait une fois, dit-il, deux voisins qui volontiers bataillaient. Leurs portes se touchaient, en la ville d'Etampes. Entre leurs portes était un vert bâton de houx pour chasser les vagabonds pillards et les chiens errants, suspects de male rage. Quand les deux voisins en venaient aux mains, le bâton servait tantôt à Jacques, tantôt à Pierre : Pierre et Jacques portaient tous deux de ses marques sur le corps. Un beau jour, ils burent ensemble au coin du feu. Savez-vous ce qu'on prit pour allumer la flambée? Ce fut le bâton de houx.

—Et vous pensez, mon cousin, demanda le duc François, sans oublier de boire un coup, que l'Anglais et le Français, réconciliés par fortune, nous garderaient le sort du méchant bâton de houx?

—Je le pense, répliqua Dunois.

—Et bien! reprit Jean de Plœuc, si nous sommes trop petits, grandissons! Nous sommes les Celtes, refoulons la Gaule celtique et repoussons les Francs jusqu'à leur Ile-de-France, où leur roi s'appellera encore une fois le roi de Paris! Prenons la Normandie jusqu'au cours de la Seine, le Maine, l'Anjou ; passons la Loire, bretonne par son embouchure ; envahissons le Poitou et l'Angoumois jusqu'aux rives de la Charente! l'Anglais sera notre voisin en Guyenne. Vers l'est, traçons nos frontières au travers des pays de Chartres, d'Orléans et de Bourges. Le roi Graillon eût conquis ces pays sans le crime de sa fille ; que notre duc ferme sa couronne élargie et qu'il soit roi entre deux roi!"

François ne put moins faire que de boire. M. Tanneguy et Dunois souriaient. Châteaubriant, Coëtlogon, Rieux, Bruc et Goulaine avaient leurs épées qui les démangeaient.

La draperie qui fermait la tente se souleva et Lalanne, le sergent d'armes, annonça que maître Jeannin, couyer de Kergarion, avait reçu le message qu'il attendait.

"Qu'il entre! s'écria le duc.

—C'est que, dit Lalanne, il n'est pas seul. Le nain Fier-à-Bras, fou du sire de Coëtquen, est ici présent....

—Ah! ah! fit Coëtquen, voici deux jours entiers que je n'ai vu mons l'Araignoire! Il ne sera pas louette, puisqu'il agissaient à ce que je vois, pour le service de monseigneur le duc.

—Que le fou entre avec l'écuyer," ordonna le duc, qui ne perdit point cette bonne occasion de boire une moyenne rasade.

Jeannin fut introduit. Il tenait par la main Fier-à-Bras l'Araignoire, et le nain lui disait :

"Ne sois pas interdit, mon oncle! tu vaux tes gens là, je te l'affirme, et d'ailleurs tu es avec un gentilhomme!"

V.—*Conseil royal.*

Le roi ne buvait pas. Le roi s'était levé de meilleure heure encore que le duc, et pareillement il tenait conseil. Mais le roi n'avait point autour de lui cette foule de seigneurs qui regardaient boire le duc. On ne voyait dans sa retraite ni Bourbon, ni Bouillon, ni Montmorency, ni La Marche, ni Saint-Paul : le roi n'aimait pas beaucoup plus à discuter qu'à boire.

Il n'y avait dans sa tente, meublée avec une extrême simplicité, qu'un seul homme. Au moment où nous violons le secret du tête-à-tête, cet homme essuyait ses razoirs et les enfermait dans une petite boîte de chagrin brun, à coulisse. C'était maître Olivier le Dain, qui venait de faire la barbe au roi.

Le véritable Olivier le dain, cette fois.

On dit que les coquillages prennent l'aspect et la couleur du rocher où ils végètent ; les chenilles ont presque toujours la nuance de l'arbre qu'elles rougent ; le gibier enfin se confond par sa robe ou son plumage avec le terrain au dépens duquel il vit. Ceux qui ne voient point là un mystère providentiel, affirment que chaque milieu déteint sur son habitant. Olivier le Dain et Louis de Valois vivaient rigoureusement dans le même milieu ; ils se ressemblaient comme deux hiboux abrités dans le même creux de vieux mur.

Ceci, tant qu'ils restaient dans le creux du vieux mur. Quand Louis XI mettait par hazard le casque couronné en tête ou qu'il revêtait le manteau d'azur, semé de fleurs de lis d'or, il ne ressemblait plus à Olivier le Dain. Et quand Olivier le Dain, qui était un vert galant, s'en allait voir sa dame en chausses de satin, en pourpoint de velours, la toque sur l'oreille, la poulaine rattachée au genou, il ne ressemblait point au roi Louis XI.

Louis XI et son barbier étaient accoutrés à peu près de la même sorte : surcot de nuance neutre, chausses sombres ayant déjà de l'âge. Louis XI avait de plus que maître le Dain son fameux chapeau à images de plomb et la figure de St. Michel suspendue à son cou par une chainette de fer. Il était assis auprès d'une grande table couverte de parchemins épars. Sur cette table, il y avait une gigantesque et splendide pièce d'orfèvrerie qui faisait contraste avec la simplicité des tentures et de l'ameublement. C'était une de ces boîtes à compartiments qu'on appelait poivrières et qui figuraient, en général, un édifice de style gothique. On y mettait toutes sortes d'épices et de conserves ; le milieu était aménagé pour donner asile à quelque maîtresse portion de venaison ou de boucherie, car c'était un meuble de festin. La poivrière du roi Louis XI était l'œuvre du fameux Morellet, de Tours, qui tailla de son temps des vases sacrés et des gardes d'épée que Cellini n'eût point désavoués plus tard. Elle contenait, outre les cases à épices et la grand'chambre centrale, un bénitier à gauche, une écritoire à droite ; entre l'écritoire et le bénitier, une galerie pour les livres d'heures et un tiroir pour les titres et parchemins.

Le roi écrivait. De temps à autre, il s'arrêtait pour parler.

"Voici la dixième fois, dit-il en s'interrompant, que je transcris cet article premier des constitutions de mon nouvel ordre de chevalerie. Je n'y puis tout mettre, Olivier, mon ami.

—Gardez quelque chose pour les autres, sire, répliqua le barbier.

—Les autres ont leur plein.... Ecoute attentivement ce premier article et dis-m'en ton avis."

Le roi lut :

"En ce présent ordre* y aura trente-six "chevaliers, gentilshommes de noms et "d'armes, sans reproche, dont nous serons "leur chef et souverain en notre vie, et après, "nos successeurs